

Société d'Economie Mixte Micropolis - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal - Exercice 2002

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'article L 1524.5 (7^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux Conseils d'Administration des Sociétés d'Economie Mixte.

En application de ces dispositions, MM. FOUSSERET, MARIOT, Mme CHAUVET, M. RENOUD-GRAPPIN, consultés au préalable, vous communiquent les informations qui suivent, tirées du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 30 juin 2003.

A) Activités de la SEM MICROPOLIS

L'exercice 2002, comme toutes les années paires, intégrait le salon Micronora et a ainsi établi un nouveau record en terme d'activité. La caractéristique essentielle de 2002 est l'alternance très marquée entre les périodes de faible et forte activité.

Au plan quantitatif, le nombre d'événements accueillis à Micropolis en 2002 s'élève à 305 pour un total d'environ 500 000 visiteurs.

La manifestation la plus fréquentée demeure la Foire Comtoise qui représente quasiment la moitié des entrées et environ le tiers du chiffre d'affaires.

L'exploitation de la salle de spectacles a permis d'accueillir 32 concerts (en dehors des spectacles de la Foire Comtoise et du Salon de la Mariée). Il est à noter que 30 % de son chiffre d'affaires est constitué par des événements autres que les concerts : accueil de congrès, conventions, etc.

Durant l'année 2002, aucun jour de fermeture du site n'a été enregistré.

B) Comptes de l'exercice 2002

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,43 M€ contre 3,39 M€ en 2001. A noter que le budget prévisionnel était construit avec un chiffre d'affaires de 3,96 M€ basé sur une année comparable (avec Micronora).

Le résultat net après impôt s'établit à 53 821 € contre 30 097 € en 2001.

La SEMM consolide, par ce résultat, ses fonds propres et accroît le montant de ses provisions pour renouvellement des immobilisations et pour grosses réparations (+ 25 %).

Pour 2002, la SEMM a effectué pour 219 341 € d'investissements.

La SEMM a accru sa solidité financière qui lui permet d'assumer les aléas d'exploitation et de fréquentation tout en poursuivant le provisionnement pour dépenses d'investissement.

C) Fonctionnement

Au cours de l'exercice 2002, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises.

L'Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée une fois notamment pour approuver les comptes de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le présent rapport, relatif à l'activité de la SEM MICROPOLIS pour l'exercice 2002.

«M. LE MAIRE : A Micropolis, il y a eu 305 événements donc 500 000 personnes accueillies, 32 concerts, 62 000 spectateurs, la Foire Comtoise 140 000 visiteurs, 12 brocantes, 140 000 personnes, les résultats financiers sont meilleurs que prévus, on fait du bénéfice, c'est une société qui est présidée, vous le savez, par Claude GIRARD».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le présent rapport.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. Jacques MARIOT, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Mme Jacqueline PANIER.

Récépissé préfectoral du 23 octobre 2003.